

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE LA CONSTRUCTION DU PROJET CÔTÉ GOLD EN ONTARIO, AU CANADA

(Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.)

Toronto (Ontario), le 21 juillet 2020 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société »), de concert avec son partenaire en coentreprise Sumitomo Metal Mining Co., Ltd. (« SMM »), est heureuse d'annoncer la décision d'aller de l'avant avec la construction du projet Côté Gold (« Côté Gold » ou le « Projet »). Le Projet, situé dans le nord de l'Ontario, à environ 20 km au sud-ouest de Gogama, à 130 km au sud-ouest de Timmins et à 200 km au nord-ouest de Sudbury, est une coentreprise détenue à 70 % par IAMGOLD et à 30 % par SMM.

Cette décision permet de commencer la construction au troisième trimestre de 2020 et d'augmenter les activités de construction au quatrième trimestre de 2020. La construction de Côté Gold comprendra la mise en place de protocoles visant à assurer la santé et la sécurité des employés, des entrepreneurs et des communautés hôtes par rapport à la COVID-19.

Gordon Stothart, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a déclaré : « Le projet Côté Gold aura une incidence transformatrice sur l'avenir d'IAMGOLD. À un prix de l'or de 1 700 \$, la VAN anticipée de Côté Gold (sur une base à 100 %) est supérieure à 2 milliards \$, à un TRI de 22,4 %. Le Projet devrait générer plus de 1 000 emplois pendant la construction, 450 emplois pendant l'exploitation, 5 milliards \$ CA en salaires et plus de 10 milliards \$ CA en PIB sur sa durée de vie. Côté Gold représente un gisement de classe mondiale situé au Canada recelant des réserves d'or contenu estimées à plus de 7 millions d'onces. La décision de construction du Projet annoncée aujourd'hui place la Société en bonne position pour l'avenir en réduisant les coûts d'exploitation globaux (par once d'or), en augmentant la capacité de production totale, en augmentant le nombre de mines en exploitation et en créant une meilleure diversité géographique. Pendant que nous nous concentrons sur la construction de Côté Gold, nous continuerons de mettre en application notre approche d'atténuation des risques au projet Boto, au Sénégal, en commençant par un important investissement dans l'infrastructure locale. Nous sommes enthousiastes de renforcer notre croissance et par rapport à l'avenir de la Société. Nous sommes impatients de vous tenir informés de nos progrès. »

Dépenses en immobilisations et financement :

Dans le cadre de la décision de construction, la part de 70 % des obligations anticipées d'IAMGOLD liées aux immobilisations (exception faite des coûts irrécupérables) se chiffre entre 875 millions \$ et 925 millions \$ pour la construction du Projet, en présumant que la location des pièces majeures d'équipement minier s'élèvera à environ 80 millions \$. Il est prévu de répartir ces dépenses en immobilisations sur les années indiquées, en supposant un taux de change anticipé du dollar américain par rapport au dollar canadien de 1,35 :

- 2020 : 10 % ou 77 millions \$ (auparavant, 45 millions \$) ;
- 2021 : 45 % ;
- 2022 : 35 % ;
- 2023 : 10 %.

Les flux de trésorerie des exploitations et l'état de la situation financière d'IAMGOLD, qui s'élèvent à plus de 800 millions \$ en trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme au 31 mars 2020, devraient être en mesure de financer les dépenses ci-dessus. En outre, la Société a accès à une facilité de crédit garantie pratiquement non utilisée de 500 millions \$ venant à échéance en 2024.

Pour atténuer les risques financiers associés à ces dépenses, y compris les risques de change et de marchandises, et pour protéger les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation, la Société pourrait conclure, en temps opportun, des contrats dérivés. La Société a presque terminé d'établir un

programme de couverture du carburant pour la période de construction et a entamé un programme de couverture couvrant jusqu'à 90 % de son exposition au dollar canadien.

Jusqu'à présent, la Société a couvert un peu plus de 5 % de son exposition attribuable au dollar canadien à des taux moyens de 1,3605 \$

Engagement des parties prenantes

La Société a fait activement progresser les efforts d'engagement avec les parties prenantes par suite de ce qui suit :

- Signature d'une entente sur les répercussions et les avantages avec les partenaires des Premières Nations de la Première Nation de Mattagami et de la Première Nation de Flying Post ;
- Réception de l'approbation de l'évaluation environnementale (« Évaluation ») et du plan de fermeture ;
- Réception de l'approbation aux termes de l'annexe 2, paragraphe 36, de la *Loi sur les pêches*, ce qui représente une étape importante du processus d'obtention de permis relatifs aux habitats de poissons et à la gestion des résidus.
- Après la réception de l'annexe 2, la société a reçu l'approbation aux termes du paragraphe 35 de la *Loi sur les pêches* ;
- Permis en cours d'obtention : *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières* (collecte de poissons), permis de prélèvement d'eau, *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières* (voies d'accès) et *Loi sur les eaux navigables canadiennes* (pour travaux majeurs, notamment barrages et reconnections), permis pour eaux usées industrielles (autorisation environnementale – phase de construction) et extraction d'agrégats (*Loi sur les ressources en agrégats*).

Ingénierie, approvisionnement et gestion de construction (« IAGC »)

Comme indiqué plus haut, la décision annoncée aujourd'hui permettra de commencer la construction à Côté Gold au troisième trimestre de 2020, de terminer les travaux préparatoires au cours de l'été et d'accroître les activités de construction au quatrième trimestre de 2020. Ces travaux préparatoires devraient comprendre la récupération de poissons, la préparation du camp de construction et la conception des voies d'accès.

L'équipe du Projet a effectué plus de 60 % des travaux techniques détaillés, ce qui a permis à la Société d'établir des contrats fermes et de garantir les prix de tous les principaux équipements. À ce jour, 55 % des coûts totaux du Projet sont visés par des contrats fermes, ce qui permet de réduire davantage les risques techniques et les risques liés aux coûts du Projet.

L'échéancier de construction est établi sur 32 mois, et les principales étapes devraient être atteintes aux dates suivantes :

- Début de la construction : 3^e trimestre de 2020 et augmentation des activités au 4^e trimestre de 2020
- Début des travaux de terrassement et des travaux miniers par des entrepreneurs : 2^e trimestre de 2021
- Bâtiment de l'usine de traitement fermé : 1^{er} trimestre de 2022
- Fin de la phase 1 du parc à résidus : 4^e trimestre de 2022
- Fin de la mise en service : 3^e trimestre de 2023
- Production commerciale : 2^e semestre de 2023

Le tableau ci-dessous résume les paramètres prévus du Projet (sur une base à 100 %).

Tableau 1 – Résumé des paramètres du Projet (sur une base à 100 %)¹

	Unités	Étude de faisabilité Plan minier prolongé à 1 250 \$ l'once d'or	Mise à jour à 1 350 \$ l'once d'or en juin 2020	Mise à jour à 1 700 \$ l'once d'or en juin 2020
Exploitation : à ciel ouvert	Capacité d'extraction – Mtpa	70	70	70
Traitement : concassage, broyage, gravimétrie, lixiviation, CIP	Capacité de l'usine – Mtpa	13,1	13,1	13,1
Débit quotidien de l'usine	Tonnes par jour	36 000	36 000	36 000
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM	Onces	372 000	367 000	367 000

Or récupéré sur la DVM	Millions d'onces	6,69	6,61	6,61
Taux de récupération moyen sur la DVM	%	91,8	91,8	91,8
Durée de vie de la mine	Années	18	18	18
Total des coûts décaissés moyens sur la DVM	\$/once	606 \$	600 \$	663 \$
Coûts de maintien tout inclus (CMTI) moyen sur la DVM²	\$/once	703 \$	771 \$	835 \$
Teneur moyenne	Grammes par tonne d'or	0,97	0,96	0,96
Ratio de décapage moyen sur la DVM	Stériles : minerai	2,6 : 1	2,7 : 1	2,7 : 1
Estimation des dépenses en immobilisations anticipées				
Investissement initial^{3,4}	Millions \$	1 147 \$	1 304 \$	1 304 \$
Dépenses en immobilisations de maintien ⁴	Millions \$	589 \$	1 071 \$	1 071 \$
Paramètres d'investissement				
Prix de l'or utilisé	\$/once	1 250 \$	1 350 \$	1 700 \$
VAN après impôt (5 %)	Millions \$	905 \$	1 121 \$	2 037 \$
TRI après impôt	%	15,4	15,3	22,4
Période de récupération	Années	4,4	3,7	2,6

Notes :

1. Les paramètres présentés au Tableau 1 sous la colonne **Étude de faisabilité** reposent sur le plan minier prolongé dont il est fait mention dans l'étude de faisabilité de 2018 (« ÉF ») (voir le communiqué de presse en date du 1^{er} novembre 2018). Les paramètres présentés au Tableau 1 sous la colonne **Mise à jour** reposent sur le plan minier prolongé dont il est fait mention dans l'ÉF de 2018, des mises à jour non significatives récentes, du taux de change à long-terme entre le \$ US et le \$ CA de 1,30 \$ et de l'investissement anticipé (exception faite des coûts irrécupérables). Le plan minier prolongé proposé dans l'ÉF prévoit 233 millions de tonnes sur la durée de vie de la mine, alors que le plan minier de référence dans l'ÉF prévoit 203 millions de tonnes. L'ÉF comporte un degré d'exactitude de +15 %/-10 %. Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement. Voir la mise en garde plus loin.
2. Les redevances (comprises dans les CMTI) varient en fonction du prix de l'or. En outre, les CMTI sont plus élevés dans les mises à jour par rapport à l'ÉF de 2018 en raison d'hypothèses plus prudentes.
3. Le montant indiqué, déduction faite des 115 millions \$ en financement de l'équipement (sur une base à 100 %), ne comprend pas les crédits découlant des ventes réalisées avant la production commerciale.
4. Le montant indiqué est basé sur le plan minier prolongé proposé dans l'ÉF, sous réserve de l'obtention des permis. La période d'investissement initiale est la même dans le plan minier prolongé et le plan minier de référence. Le plan minier prolongé prévoit deux années supplémentaires à la durée de vie de la mine par rapport au plan minier de référence sans augmenter l'empreinte du projet. Le plan minier prolongé repose sur l'exploitation des réserves minérales totales et suppose la possibilité d'avoir à apporter des modifications aux permis pour pouvoir surélever la hauteur de la zone des roches de mine et du parc à résidus. La différence dans les coûts en immobilisations de maintien du plan minier prolongé proposé dans l'ÉF et les mises à jour effectuées reflètent essentiellement le transfert des frais de découverte incorporés des dépenses d'exploitation aux dépenses en immobilisations de maintien.

Potentiel du district

Le Projet recèle des réserves prouvées et probables estimées totalisant 7,3 millions d'onces contenues (sur une base à 100 %) (calculées à un prix de l'or de 1 200 \$ l'once) et des ressources mesurées et indiquées (y compris les réserves) 10,2 millions d'onces (calculées à 1 500 \$ l'once d'or), en plus de 3,8 millions d'onces de

ressources présumées (voir le communiqué de presse en date du 18 février 2020). La Société continue d'évaluer le potentiel du district de son parc de propriétés de 500 km² par l'exploration régionale.

Comme annoncé au début de 2019 (voir le communiqué de presse en date du 26 mars 2019), la Société a fait une nouvelle découverte à la zone Gosselin située à 1,5 km au nord-est du gisement de Côté Gold, et poursuit ses programmes de forage visant à appuyer une première estimation des ressources, qui devrait être terminée en 2021.

Notes concernant le contrôle de qualité

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par L-B Denoncourt, ing., directeur, Projet Côté Gold d'IAMGOLD. M. Denoncourt est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le 21 juillet 2020 à 8 h (HE) au cours de laquelle la direction discutera de la décision de construire le Projet Côté Gold. Une webdiffusion de la conférence téléphonique sera disponible sur le site Web de la Société à l'adresse : www.iamgold.com.

Renseignements au sujet de la téléconférence :

N° sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-4610 ou **à l'international :** 1 604 638-5340

L'enregistrement de l'appel sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant :

N° sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-6413 ou **à l'international :** 1 604 638-9010, mot de passe : 4968#.

Veillez composer le numéro 10 à 15 minutes avant l'heure prévue étant donné le volume important d'appels. Si vous êtes incapable de vous connecter à partir de votre réseau téléphonique principal en essayant avec tous les numéros proposés, veuillez réessayer en utilisant un autre réseau téléphonique.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », « planifier », « chercher à », « prospectif », « prometteur », « important », « potentiel », « importantes possibilités », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « classe mondiale », « substantiel », « considérable », « transformateur », « supérieur », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable ; ils comprennent, sans s'y limiter, les énoncés en ce qui concerne les prévisions de la Société à l'égard de la production, du coût des ventes, du total des coûts décaissés, des coûts de maintien tout inclus, des charges d'amortissement, du taux d'impôt effectif, des dépenses ou des coûts en immobilisations et des perspectives des exploitations ; de tels énoncés prospectifs se retrouvent sous les rubriques « Dépenses en immobilisations et financement », « Ingénierie, approvisionnement et gestion de construction », « Tableau 1 – Résumé des paramètres du Projet » et « Potentiel du district », et ils comprennent des énoncés sur les prévisions sur les salaires et la création d'emploi, la création d'activités économiques, le cours de l'or, le taux de rendement interne de la production estimé, la valeur nette actuelle estimée du Projet, les estimations de la production et les besoins en matière d'investissement. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre d'hypothèses, y compris des estimations et des hypothèses importantes que la Société estime raisonnables, à la date de la publication du présent communiqué, en fonction de l'expérience de la direction et de son appréciation de la conjoncture actuelle et de l'évolution prévue, qui, en raison de leur nature, font l'objet d'incertitudes et d'éventualités commerciales, économiques et concurrentielles. Un grand nombre de ces incertitudes et éventualités pourrait avoir une incidence sur les résultats réels de la Société et faire différer de façon considérable les résultats réels exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs communiqués par la Société ou en son nom. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties quant aux résultats futurs et qu'il ne doit pas se fier indûment à de tels énoncés. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes comprennent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus, les augmentations inattendues des dépenses en immobilisations et des dépenses de prospection, les effondrements de parois, les bris de digues, la variation de la teneur du minerai contenu dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par rapport à la teneur prévue, les risques et incertitudes se rapportant à la pandémie de la COVID-19, les changements dans les plans de mise en valeur, l'échéancier de construction ou les plans miniers en raison de modifications à des facteurs logistiques ou techniques, y compris, mais sans s'y limiter, le débit de production, les taux de récupération, le rapprochement des teneurs, le taux de décapage, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autres.

Le présent communiqué de presse comprend certaines mesures hors IFRS, comme les coûts décaissés moyens et les CMTI moyens sur la durée de vie moyenne de la mine. Ces mesures ne sont pas définies aux termes des IFRS et ne devraient pas être prises en considération de manière isolée. La Société est d'avis que ces mesures, ainsi que les autres mesures déterminées conformément aux IFRS, permettent aux investisseurs de mieux évaluer le Projet. L'inclusion de ces mesures vise à procurer de l'information supplémentaire, et ces mesures ne devraient pas être utilisées en tant que substitut des mesures liées au rendement préparées conformément aux IFRS. Ces mesures ne sont pas nécessairement courantes et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables aux mesures d'autres émetteurs. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec l'information financière la plus récente qui a été communiquée dans les états financiers consolidés préparés conformément aux IFRS et pour une explication sur la façon dont la direction utilise ces mesures, se reporter à la section « Mesures de rendement hors PCGR » du rapport de gestion déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Afin que les lecteurs comprennent bien l'information contenue dans ce communiqué de presse, ils doivent lire le Rapport technique de Côté Gold (Ontario) conforme à la Norme canadienne 43-101 sur l'étude de faisabilité daté du 1^{er} novembre 2018 (le « Rapport technique ») dans son intégralité, y compris toutes les réserves, hypothèses et exclusions qui se rapportent à l'information présentée dans le Rapport technique, qui qualifie l'information technique contenue dans le Rapport technique. Le Rapport technique est destiné à être lu dans son ensemble, et les sections ne doivent pas être lues ou invoquées hors contexte. Le Rapport technique décrit les méthodologies d'estimation des ressources minérales et des réserves minérales, ainsi que les hypothèses utilisées et auxquelles ces estimations sont soumises. La notice annuelle de la Société présente des renseignements sur certains facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence importante sur le développement potentiel des ressources minérales et des réserves minérales et qui doivent être examinés attentivement. Une analyse de ces facteurs et d'autres facteurs est contenue dans la section « Facteurs de risque » et ailleurs dans la notice annuelle de la Société, qui a été déposée sur SEDAR le 19 février 2020.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire qui possède trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Westwood au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de mise en valeur Côté Gold au Canada, le projet de mise en valeur Boto au Sénégal, ainsi que des projets d'exploration primaire et à proximité des mines situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord. IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable en observant des normes environnementales, sociales et de gouvernance strictes. Elle emploie environ 5 000 personnes.

Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (symbole « IMG ») et de la Bourse de New York (symbole « IAG »).

L'engagement d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident se retrouve dans tous les aspects de ses activités. IAMGOLD fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Philip Rabenok, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888-464-9999 info@iamgold.com

Veillez prendre note :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov

The English version of this news release is available at <http://www.iamgold.com/>.